

Le tour du Brouis



Délicieuse randonnée qui vous fera découvrir la montagne de Brouis, ses vieilles forêts remarquables, la beauté de ses clairières confidentielles qui alternent avec des paysages ouverts sur les superbes sommets alentours.



Panorama sur les plaines et les sommets aux alentours du verdon (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CA DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION

Commune(s) : La Bastide - La Martre

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Au niveau du col de Clavel (entre La Bastide et La Martre)

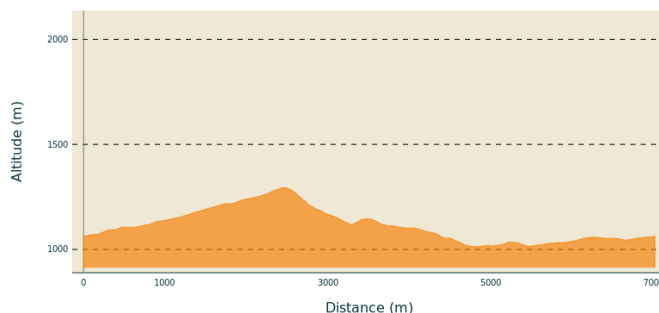
Arrivée : Au niveau du col de Clavel (entre La Bastide et La Martre)

Parking conseillé : 6°37'48"E – 43°45'1"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 7.0 km - Durée : 3 h

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 346 m



Altitude min 1013 m Altitude max 1294 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : vert

Au départ du col de Clavel, situé sur la route reliant La Bastide à La Martre, traversez la route pour prendre la piste quelques mètres plus bas en direction de Chateaufvieux (Maunier).

Lorsque vous croiserez la barrière “Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI)” et la borne incendie, prenez la piste de Brouis qui monte sur votre gauche. De nombreux genêts cendrés, buis et pins sylvestres bordant la piste témoignent de la difficulté de maintenir l'activité pastorale ancestrale, pourtant indispensable, à l'ouverture et à la biodiversité de ces paysages.

Sur un chemin carrossable, profitez de la vue imprenable sur la vallée du Rieu tort, ainsi que du panorama sur la montagne du Lachens à l'est. Le Lachens est le plus haut sommet du Var avec ses 1 714 m d'altitude et marque la limite géographique avec les Alpes-Maritimes.

Reprenez votre chemin sur ce sentier jusqu'à son point le plus haut. Là, prenez le temps d'observer sur votre droite un nouveau panorama sur l'Artuby.

Au poteau flèche “les Brouis”, quittez la piste pour prendre un sentier qui redescend vers les Gorges de l'Artuby. Attention, le sentier descend très fortement puis s'élargit progressivement en une piste.

Arrivé au poteau flèche les “Combes”, quittez la piste par la droite pour passer une petite clairière en direction du pont des “Passadoires”.

A l'intersection des deux sentiers, prendre à droite.

Redescendez alors vers les Gorges de l'Artuby. Profitez d'un magnifique point de vue sur le village de La Martre avec en arrière-plan les crêtes du Teillon culminant à 1 893 m d'altitude. Puis, redescendez par un sentier qui traverse une jolie sapinière. Il n'est pas rare de croiser dans cette forêt quelques chevreuils qui aiment les jeunes pousses, ainsi que des lièvres et des renards, été comme hiver.

Durant cette descente, profitez du bruissement agréable de l'eau dans les Gorges de l'Artuby ainsi que du panorama.

Le chemin étroit longeant les gorges aboutit à une piste menant à quelques maisons pour ensuite rejoindre le pont des “Passadoires”.

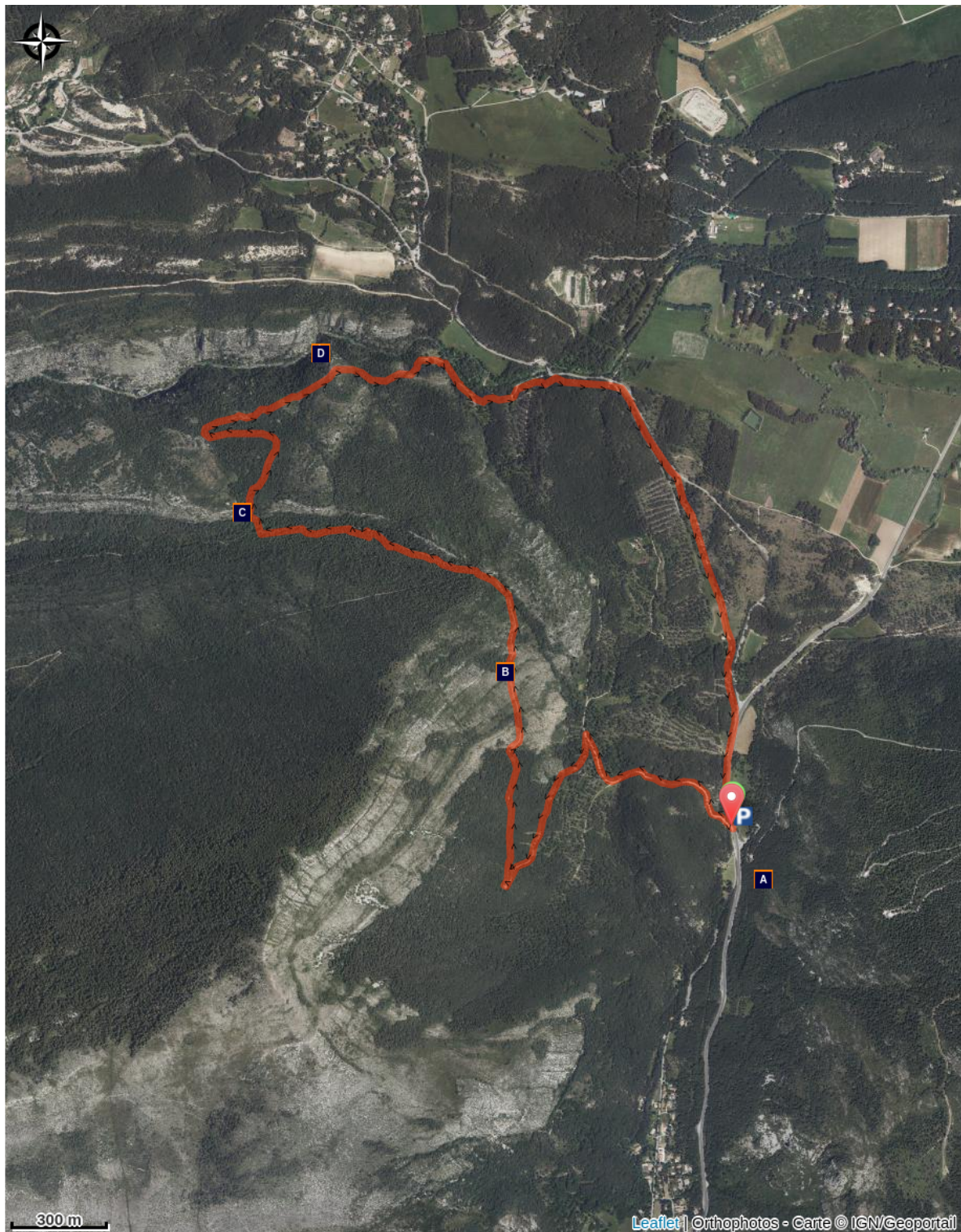
Au poteau-flèche « Clos de la Ribière » prenez en direction de La Bastide par la route (Les Vanades) pour rejoindre le col de Clavel à 1,8 km.

Longez la route départementale pendant 350 m puis, continuez sur le chemin qui part sur la droite (balisage vert) et passez devant une magnifique bergerie. Une fois la bergerie dépassée, redescendez jusqu'à croiser la route puis, continuez sur la D21 en direction du col de "Clavel" pour rejoindre le lieu de stationnement.

ACCÈS ROUTIER

Du village de la Bastide, prendre la D21 en direction du Logis du Pin sur 2 km pour arriver au col de Clavel.

CARTE



À DÉCOUVRIR



Flore remarquable (A)



Faune remarquable (B)



Le chevreuil (C)



L'Artuby (D)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN
- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR [®]	GR [®] PAYS	PR [®]	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

